



La Sentinelle

Journal économique et social
Paraissant à La Chaux-de-Fonds, le Mardi, le Jeudi et le Samedi
Organe du parti ouvrier suisse

Un an Fr. 8.—
ABONNEMENTS Six mois . . . » 4.—
Trois mois . . . » 2.—

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue du Premier Mars et rue Numa Droz 14 a

ANNONCES : 40 cent. la ligne ou son espace
Offres et demandes d'emploi 30 cent.
Les petites annonces en-dessous de 6 lignes
75 cent. pour trois fois.

MAISONS RECOMMANDÉES

S. BRUNSCHWYLER, SERRE 40

Installations d'eau et de gaz

Toujours un grand choix de lustres, potagers et réchauds en magasin.
Devis gratuits sur demande.

Emile Pfenniger Vins et liqueurs
Spécialité :

Vins d'Asti — Neuchâtel et Malaga
En automne : Moût du pays
E Boulevard de la Gare

Serre 35 a **CERCLE OUVRIER** 35 a Serre

Ancienne Synagogue

Consommations de premier choix

— Excellents vins —

Bière de la Brasserie Utrich

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

JEAN WEBER 4, RUE FRITZ COURVOISIER, 4
La Chaux-de-Fonds
Denrées coloniales, vins et liqueurs,
farines, sons et avoines, gros et détail.

LEHMANN FRÈRES, VOITURIERS

Rue Léopold-Robert 11 a

A LA CONFIANCE RONCO FRÈRES
Chaux-de-Fonds

Tissus en tous genres. Confections pour Dames. Draperies pour H^{mmes}. Bonneterie. Mercerie. Ganterie et Layettes.

Lainages **Au GAGNE PETIT** Soieries

6, RUE DU STAND **E. MEYER & Cie** RUE DU STAND, 6
Corsets français, prix de fabrique. — Blancs

WILLE-NOTZ Denrées coloniales, Vins
et spiritueux, Farines,
sons, avoines, Mercerie, Laines et cotons.

JULES VERTHIER RUE NEUVE 10

Grand choix de

Chapellerie en tous genres. — Toujours grand
assortiment de Cravates.

Jacob Schweizer Place de l'Hôtel-de-Ville

Boucherie — Charcuterie

Magasins du Printemps, J.-H. Matile

Rue Léopold-Robert 4. — Halle du tramway
Vêtements pour hommes, jeunes gens, enfants

Brasserie de la Comète Ulrich Frères

MUNICH PILSEN, en fûts et en bouteilles

Grand Bazar du PANIER FLEURI

Spécialité d'articles mortuaires en tous genres

Restaurant populaire anti-alcoolique

Serre 16 Serre 16

Restauration à toute heure. Prix sans concurrence. — Lundi matin gâteau au fromage. Samedi soir, tripes. — Bière, Cidres. Vins de 30 à 80 centimes. — Billard.

MEMENTO

Cercle ouvrier : Comité tous les mardis.
Chorale l'Avenir. Répétition tous les jeudis,
à 8 1/2 h.

Bibliothèque du Cercle ouvrier. — Le mercredi
soir de 8 1/2 à 10 heures et le dimanche
de 10 heures à midi.

La Ménagère. — Distribution des marchan-
dis chaque samedi, de 1 à 10 heures du
soir, au Cercle ouvrier.

L'Amitié. — Réunion le jeudi, à 9 h. du soir,
au local, Chapelle 5.

Section littéraire l'Amitié. — Répétition le
vendredi, à 9 h. du soir, au local, Cha-
pelle 5.

La Cagnotte, groupe d'épargne. — Per-
ception tous les samedis dès 8 h. à 10 h. du
soir, au local, Ronde 26.

Le Cygne, groupe d'épargne. Encaissement
chaque samedi de 8 heures à 10 heures
du soir au Cercle ouvrier.

Club du Cazin. — Tous les dimanches de 11
heures du matin à midi, réunion des
joueurs à la Brasserie du Globe, Serre 45.

Monteurs de boîtes. — Réunion du bureau
central et du comité local tous les jeudis à
8 1/2 heures du soir au Cercle ouvrier.

AVIS A NOS ABONNÉS

Les abonnés qui payent le 2^{me} semestre à
présentation de la quittance d'abonnement
ont droit à l'une ou l'autre des primes :

**Le Guide pratique de l'Industriel, de
l'Ouvrier et de l'Artisan.**

Poignée de Riens.

Cette prime leur sera délivrée moyennant
présentation de leur quittance à notre bureau.

L'ADMINISTRATION.

L'Actualité

A propos du christianisme social

Décidément les idées sociales pénètrent
de nos jours peu à peu dans tous les mi-
lieux. Il y a quelque vingt ans, au seul
mot de social et de socialiste, on haussait
les épaules et on ne prononçait que des pa-
roles de dédain et de mépris. Aujourd'hui,
tous les partis politiques et religieux arbo-
rent ces idées et cherchent même à les ac-
caparer à leur profit. Mais au lieu d'entrer
franchement dans le parti socialiste, ceux-
ci restent timidement chez eux, et cher-
chent à rajouter leurs vieux corps usés en
y infusant une goutte de sang social plus
ou moins pur. Pourquoi toutes les forces
sociales ne s'unissent-elles pas pour oppo-
ser une digue puissante aux injustices et
aux iniquités de l'heure actuelle ?

Disons deux mots d'un de ces mouve-
ments : du christianisme social. Dans le pro-
testantisme de tous les pays, un groupe de
pasteurs et de laïques se sont émus de la
situation malheureuse du peuple ; ils sont
restés stupéfaits en constatant que, jusqu'à
présent, l'Eglise a plus défendu les intérêts
des classes dirigeantes qu'elle n'a satisfait
les besoins des masses. L'un d'entre eux,
Naumann, a eu le courage d'écrire cette
phrase : « L'Eglise a été et reste toujours le
chien de garde du capitalisme ». Celui qui
parle ainsi est un pasteur ; jamais chef so-
cialiste n'a été plus loin. Ces chrétiens-là
ont compris que l'homme, avant d'aller au
ciel, vit sur la terre, et que si celle-ci doit
être le vestibule du ciel, il faut y faire ré-

gner la justice et la vérité et nourrir non
pas seulement l'âme, mais aussi le corps de
ceux qui l'habitent. N'était-ce pas là ce
royaume de Dieu que Jésus est venu fonder
lorsqu'il disait : « Vous n'avez qu'un seul
Maître et vous êtes tous frères » ? N'était-ce
pas là cette société nouvelle que les Apôtres
ont instituée, alors que tous mettaient leurs
biens en commun et n'étaient qu'un cœur
et qu'une âme ?

Et ces protestants se sont mis à l'œuvre
et, pour bien indiquer le but qu'ils pour-
suivaient, ils ont arboré l'épithète social et
appelent christianisme social la doctrine
qu'ils prêchent et mettent en pratique. Ils
ont formé, ces dernières années, des grou-
pes dans cinq de nos cantons suisses : Zu-
rich, Berne, Bâle, Genève et Neuchâtel. Il
n'y pas longtemps, ces groupes se sont réu-
nis sous le nom d'« Association des sociétés
chrétiennes suisses de réforme sociale. »
Voici les deux articles fondamentaux des
statuts :

Art. 2. — L'Evangile bien compris con-
tient et produit toutes les forces morales
capables de réaliser, dans la paix et la jus-
tice, la tâche sociale de notre époque.

Art. 3. — L'assemblée des délégués étu-
die les questions économiques et sociales ;
elle se tient au courant de la législation sur
la matière ; elle soutient et encourage par
ses travaux les associations chrétiennes
d'ouvriers, et, selon les besoins, elle s'adres-
se au peuple par la voie de la presse.

Le président actuel de l'association est le
pasteur Probst de Horgen.

Dans notre canton, la société a fait don-
ner à Neuchâtel deux prédications sociales
qui ont éveillé bien des sympathies et bien
des antipathies, mais qui ont eu l'avantage
de faire réfléchir plusieurs personnes.
Quelques jours après l'une d'elles, une do-
mestique était traitée plus ou moins bien
par sa maîtresse.

— Madame, lui répondit la domestique,
vous avez entendu, comme moi, le pasteur
X., qui a dit que ce n'est pas ainsi que nous
devions être traités.

Est-il nécessaire de dire que les autori-
tés ecclésiastiques voient de mauvais œil
ce qu'elles considèrent comme une éman-
cipation des jeunes et que certain prési-
dent de synode, au cœur sec comme sa per-
sonne, les a couverts de ses sarcasmes ?
Est-il nécessaire de rappeler que tel pasteur
a été l'objet de mesures illégales et de hon-
teuses calomnies parce qu'il entraînait à voiles
trop déployées dans le courant populaire ?
C'est dans l'ordre. Toute idée nouvelle, si
elle est bonne, doit passer par le baptême
du feu. On ne jette des pierres qu'aux ar-
bres à fruits, dit un proverbe arabe. Les
chiens aboient, dit un autre, mais la cara-
vane passe.

En ce mois de juillet, il y a eu à Bâle
une assemblée des délégués des cinq cantons
associés pour l'œuvre du christianisme so-
cial. Neuchâtel était représenté par MM.
Blanc, pasteur à Peseux, et Bourquin, pas-
teur à Fleurier. Un souffle généreux et puis-
sant s'y est fait sentir. On a entendu une
conférence remarquable de M. Probst, pas-

teur à Horgen, sur ce titre « Soziale und
Anderes aus Paris ». Entre autres choses, il
a établi un contraste frappant entre les
merveilles de la rue des Nations à l'Expo-
sition universelle et une pauvre mère, aux
habits en haillons, un enfant chétif entre
les bras, qui, à minuit, vendait des tickets
d'entrée. On y a discuté la revision de no-
tre loi des fabriques et certes, les idées émi-
ses ont été marquées au coin du christia-
nisme et du socialisme les plus purs : repos
du samedi après-midi, afin que l'ouvrier
ait au moins une demi-journée pour régler
ses affaires et que le dimanche, il puisse,
sans arrière-pensée, chercher le repos de
son corps et l'édification ou le délassement
de son esprit ; préservation plus vigoureuse
de l'ouvrier dans les travaux dangereux ;
institution d'une inspectrice à côté des ins-
pecteurs de fabriques, pour défendre les in-
térêts des femmes et des enfants ; fixation
d'un salaire minimum officiel dans chaque
métier ; établissement d'assurance contre
les accidents, la maladie, et la vieillesse par
l'Etat, etc. Et l'on s'en fut dîner... avec les
ouvriers pour un franc par tête, et l'on eut
avec eux une réunion où ils étaient trois
cents et où l'on fraternisa avec le plus pur
de son cœur, et l'on rentre chez soi, heu-
reux d'avoir été une fois de plus le disciple
de celui qui avait pitié de cette multitude.

Quand la religion daignera descendre des
hauteurs transcendantes du dogme pour
vivifier de sa sève divine les questions pra-
tiques de tous les jours, quand elle s'occu-
pera non pas seulement de nourrir l'âme
spirituellement mais de donner à manger
au corps — nous sommes sur terre, par-
bleu ! et pas encore au ciel — ; quand elle
cessera d'être le chien de garde du capita-
lisme pour devenir l'amie, l'auxiliaire, la
bienfaitrice du travailleur, qui s'irrite, se
tourmente et souffre ; quand par ses paro-
les et ses actions elle réalisera la prière :
« Donne-nous — à nous, c'est-à-dire à tous
sans exception, — notre pain de chaque
jour, alors elle verra les masses revenir à
elle. Le peuple n'a abandonné l'Eglise que
parce que l'Eglise l'a abandonné la première.

Voilà pourquoi nous saluons avec plaisir
le mouvement du christianisme social. Ce
n'est pas tout ce que nous demandons et
réclamons, mais c'est déjà quelque chose.
Nous tendons une main loyale à tous ceux
qui sont mécontents de l'état actuel de la
société et regardent vers l'avenir.

Oncle PAUL.

La poutre et la paille

Parmi les journaux qui se sont montrés
les plus enragés à l'égard du Dr Favre et
qui se posent en défenseurs et en champions
de la morale outragée par les pratiques
abortives, la Suisse libérale s'est signalée au
premier rang.

Rien ne saurait rendre l'incommensu-
rable mépris que la Suisse libérale professe
à l'égard de ceux qui, comme nous, sans
justifier l'avortement, en expliquant la fré-
quence par la mauvaise organisation so-
ciale actuelle et qui rappellent que si la so-
ciété a des droits, elle a aussi des devoirs.

tionnellement de couleur rouge à la bou-tonnière, le visage tourné vers la grande image de Jésus de Nazareth, de cet homme bon qui fut persécuté pour avoir osé affi-cher des opinions qui n'étaient pas celles de la grande majorité de ses contemporains, écoutaient religieusement les mélodies de l'orgue descendant des notes aiguës de la petite flûte jusqu'aux sons les plus graves, psalmodiant des cantiques, rythmant des airs populaires ou imitant les sourds gron-dements de l'orage. »

En résumé, les typographes ont fait de la bonne besogne à Fribourg et le compte-rendu de leur fête doit laisser à plusieurs le regret de n'y avoir pas participé.

Important pour les personnes sourdes. Les tym-pans arti-ficiels en or de l'Institut Hollebeke, sont recon-nus les seuls efficaces contre la surdité, bruits dans la tête et dans les oreilles. Un fonds per-manent soutenus par les dons de patients recon-naissants, autorise le dit institut à les fournir gratuitement aux personnes qui ne pourraient se les procurer. S'adresser Institut Hollebeke, Kenway House, Earl's Court, Londres W. An-gleterre.

EN PAYS NEUCHATELOIS

SOLIDAIRES

Nous apprenons par la voie de la presse que le Grand Conseil sera convoqué pour le 22 juillet prochain.

Que fera le Conseil d'Etat, jusqu'à cette date, à l'égard du Dr Favre ? Quelle décision prendra-t-il ? Comment traitera-t-il cette victime des bourreaux conservateurs rou-ges et verts ?

Telles sont les questions que se posent les hommes de cœur, les seuls vrais amis de la justice.

En réfléchissant à cette affaire du Dr Fa-vre, affaire si simple que le dernier des mortels la trancherait par son simple bon sens, on se demande quels sont les motifs qui retiennent le gouvernement et l'empê-chent d'y apporter une solution conforme à la vraie justice.

Le Dr Favre, à 6 mois d'intervalle a réus-si, en deux fois, à obtenir l'appui de ses élec-teurs et la deuxième épreuve lui a don-né encore 300 suffrages de plus que la pre-mière. N'est-ce pas concluant ? Et qu'attend encore le Conseil d'Etat avant de retirer son fameux et inique arrêté ?

Que le gouvernement veuille bien se rap-peler que les députés qui ont consenti à se laisser porter en liste avec le Dr Favre sont solidaires avec leur collègue médecin et que le maintien de l'ignoble arrêté en ques-tion est une injure à la députation socialiste tout entière et aux 3000 électeurs so-cialistes du canton.

Comment s'est comporté le Dr. Favre au cours de la première session de cette légis-lature ? Son attitude n'a-t-elle pas été celle d'un homme possédant toutes ses facultés mentales ? Je mets au défi qui que ce soit de prouver le contraire. On accuse cet homme d'être atteint de l'hypertrophie du moi ! Eh bien, le Docteur a laissé sa per-sonnalité entièrement de côté lors de la dernière session, alors que des membres bourgeois de l'assemblée, notamment un conseiller d'Etat a failli poser la question de cabinet parce que le Grand Conseil n'ad-mettait pas sa manière de voir. Où se trouve l'hypertrophie du moi... pardon !... du moi ?

Quand je vous disais que les bourgeois rouges et verts, aussi bien les uns que les autres, sont des mangeurs de socialistes, avais-je raison ? Car, qu'on le veuille ou non, l'affaire du Dr Favre, est une affaire politique, c'est-à-dire que nos gouverne-ments l'ont faite ainsi, parce qu'elle a re-cueilli l'appui de tous les hommes de cœur et que ces hommes-là sont de fait socialistes. Oui, on peut dire crânement que le parti socialiste neuchâtelois a embrassé la cause du Dr Favre, non pas pour l'homme qui la représente, mais par principe, par amour de la justice. Et nous sommes soli-daires avec cette cause et l'homme qui la représente et sommes fiers de lutter pour le bon droit.

De plus, nous espérons que le Conseil d'Etat hâtera la solution désirée avant la prochaine session, car si la députation so-cialiste par gain de paix a observé une at-titude calme au sujet de cette affaire, lors de la dernière session, il se pourrait bien que si l'on charge trop l'air d'électricité, un orage éclate au moment où l'on s'y at-tendra le moins.

D'ailleurs, si l'on nous y pousse, nous ci-terons un incident de coulisse qui s'est

passé lors de la validation des députés au Grand Conseil.

Nous demandons la paix, mais si la guer-re nous est déclarée, nous ne laisserons pas nos mains dans nos poches.

Emile NEUHAUS.

Appel aux Prévoyants du canton de Neuchâtel.

Chers collègues et amis,

Ainsi que vous le savez par la circulaire du Comité central, du 3 juin 1901, l'assem-blée des délégués aura lieu au Locle, le di-manche 14 juillet courant, à 9 heures du matin.

Le même jour aura lieu, également au Locle, la réunion cantonale, qui coïncidera cette année avec le cinquantenaire de la fon-dation de la Fraternelle de Prévoyance. A cette occasion, la section du Locle, au nom de tous les prévoyants du canton, offrira au Comité central une splendide bannière, sous les plis de laquelle viendront s'abriter celles respectives des sections.

Amis prévoyants, chers collègues ! Venez nombreux fêter le cinquantenaire de notre chère société : ce jubilé doit être dignement célébré et Le Locle, reconnais-sant de l'honneur qui lui est fait, saura être à la hauteur de sa tâche en vous préparant une simple mais bien cordiale réception.

Que tous les valides accourent à notre appel et que la journée du 14 juillet 1901, marque dans les annales de la Prévoyance, comme une de ces étapes où l'on puise de nouvelles forces pour l'avenir et où l'on res-serre les liens d'amitié et de fraternité qui doivent unir tous les membres de nos diffé-rentes sections ainsi que tous les amis de la mutualité dans notre canton.

Venez nombreux ouïr l'historique des 50 ans d'existence de notre chère société et chercher là des enseignements pour conti-nuer à marcher sûrement de l'avant dans la voie qui nous a été tracée par nos devan-ciers, ces courageux citoyens, auxquels nous devons aujourd'hui de posséder une institu-tion utile, et dont les bienfaits sont appré-ciés toujours plus de ceux qui ont su s'y acquérir des droits.

Que la journée de dimanche prochain laisse à tous ceux qui viendront nous serrer la main, un souvenir heureux et que, con-fiants dans l'avenir, ils marchent avec nous à la conquête de nouveaux progrès dans le domaine si fertile de la mutualité.

Vive la Prévoyance neuchâteloise !

Le Locle, 9 Juillet 1901.

Le Comité d'organisation de la fête.

La vie locale

Cérémonie scolaire. — Les dispositions suivantes sont prises pour la cérémonie scolaire de samedi 13 courant :

1° Le cortège partira de la terrasse du Collège industriel, à 9 heures du matin, pour se rendre aux divers temples après avoir parcouru les rues suivantes : Numa-Droz, du Balancier, de la Paix, des Armes-Réunies, Léopold-Robert, chaussée nord. — Bifurcation devant la Fontaine monumen-tale pour les classes qui se rendent aux temples Indépendant et Allemand, à la Chapelle catholique romaine et à la salle de la Croix-Bleue. Le reste du cortège conti-nuera à suivre la rue Léopold-Robert et atteindra le Temple national par les rues Fritz Courvoisier et du Vieux-Cimetière. Les classes allant à la Chapelle catholique chrétienne se détacheront du cortège sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

2° La cérémonie dans les temples aura lieu dans la forme accoutumée, soit :

1. Orgues. 2. Prière et allocution de pas-teur. 3. Chants des écoles. 4. Musique. 5. Bénédiction. 6. Musique. 7. Licenciement. 8. Orgues.

3° La Musique des Armes-Réunies jouera au Temple national ; la Fanfare du Grutli au Temple indépendant ; la Philharmonie italienne au Temple allemand ; l'Harmonie tessinoise à la Chapelle catholique chré-tienne (rue de la Chapelle, 7) ; la Musique des Cadets à la salle de la Croix-Bleue et les fanfares l'Avenir et celle de Tempé-rance des Eplatures à la Chapelle catholi-que romaine.

Aux personnes qui sont déjà en posses-sion de la circulaire d'invitation, il y a lieu de signaler les modifications suivantes ap-portées au programme :

Les classes du Crêt et de la Bonne-Fon-taine arrivant à 8 heures trois quarts du

matin, accompagnées des musiques de Tempérance et Avenir, des Eplatures, se joindront au grand cortège et prendront pla-ce, pour la cérémonie, au Temple national. Il n'y aura donc pas de cérémonie au Temple des Eplatures, comme cela est indiqué dans la circulaire.

Les écoles de quartiers seront placées au Temple indépendant, tandis qu'une partie des 6^{mes} classes iront à la Chapelle catholi-que romaine.

* * *

Les classes se réuniront à huit heures et demie du matin devant chaque collège. De là elles seront conduites sur le lieu de dé-part du cortège par les musiques suivantes :

a) Celles du Collège de la Charrière, par la Philharmonie italienne ;

b) Celles du Collège de la Promenade et du Vieux-Collège, par la Fanfare du Grutli ;

c) Celles du Collège de l'Ouest, par l'Har-monie tessinoise ;

d) Celles du Collège de l'Abeille, par la Musique des Cadets.

La Musique des Armes-Réunies amènera les autorités et la bannière communales.

* * *

En cas de mauvais temps le cortège sera supprimé et les classes se rendront direc-tement dans les temples.

Bienfaisance. — La commission de l'Hôpi-tal a reçu avec reconnaissance un don ano-nyme de 100 fr., transmis par le comité de la Fédération abolitionniste. Ce don est destiné au Fonds pour l'érection d'une dé-pendance de l'Hôpital affectée au traitement des maladies vénériennes.

(Communiqué.)

— Le comité des Colonies de vacances a reçu avec gratitude la somme de 1 fr., don d'un élève de la 3^{me} classe n° 5.

(Communiqué.)

NOS DÉPÊCHES

SERVICE PARTICULIER DE LA SENTINELLE

Lucerne, 10 juillet. — Les délégués au match international de tir ont décidé dans leur séance de mercredi après-midi, que le pro-chain match international aurait lieu à Rome.

Le match international au fusil a pris fin à huit heures du soir.

Voici les résultats provisoires : 1. Suisse, 4366 points ; 2. Hollande, 4396 ; 3. France, 4381 ; 4. Autriche, 4215 ; 5. Italie, 4200 ; 6. Allemagne, 4054. Les résultats des tireurs belges ne sont pas encore complètement calculés.

Saint-Etienne, 10 juillet. — La grève des 1200 ouvriers veloutiers continue. Quinze usines chôment.

Ratisbonne, 11 juillet. — Un grand incen-die a réduit en cendres les trois quarts de la localité de Pleystein, dans le Haut-Pala-tinat. Deux églises, la cure et un couvent de religieuses ont été détruits par les flam-mes. Un homme a été tué. Les habitants se sont enfuis dans les champs.

Constantinople, 11 juillet. — La Bulgarie et la Roumanie orientale sont fermées au trafic turc sauf sur deux points, avec une quarantaine de onze jours.

Washington, 11 juillet. — Le représen-tant des Etats-Unis à Constantinople a reçu l'indemnité de 95,000 dollars. Au début de l'affaire, les prétentions des Etats-Unis étaient beaucoup plus élevées.

New-York, 11 juillet. — A Norton, dans le Missouri, s'est produite une rencontre d'un train de marchandises avec un train de voyageurs venant de Chicago et allant à Alton, dans l'ouest.

La rencontre a été très violente. Les deux locomotives ont été détruites. Les premiers wagons du train-voyageurs sont montés les uns sur les autres. Les deux conducteurs de locomotives et six autres personnes ont été tués.

Trente-cinq voyageurs ont trouvé une mort horrible sous les décombres qui étaient en flammes. Le wagon-restaurant et le wagon-salon ont été brûlés.

On craint qu'il y ait encore d'autres vic-times.

Sainte-Hélène (Montana E.-U.), 11 juillet. — La ville de Corbin a été détruite par un cyclone.

Boulangerie Coopérative

et dans ses dépôts — Serre 90 — et dans ses dépôt

Pain blanc à 30 centimes
1^{re} qualité le kilo.

On porte à domicile

Avis aux agriculteurs et industriels
— Poids public —

Fr. 10

les 3 mètres Cheviot Victoria p. l. 140 cm. larg.

pour un vêtement très solide. 4000 dessins de fabrication toute première. Etoffes pour dames

et draperie hommes de qualités courantes jus-qu'aux nouveautés élégantes. Vente en détail à

de réels prix de gros. Échantillons franco. 2

Maison STAPEL & Co, Zurich

FÊTE DE LA JEUNESSE

Restaurant des Armes-Réunies

Samedi 13 et Dimanche 14 Juillet 1901

GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE

organisée par la

Société fédérale de gymnastique l'Ancienne Section

avec le bienveillant concours de la

musique DU GRUTLI inaugurant leurs nouveaux uniformes

Samedi dès 1 heure de l'après-midi

JEUX DIVERS tels que : Roue aux pains d'épices, Match au billard, Jeu de plaque, massacre des innocents, etc., etc.

DANSE! l'après-midi et le soir **DANSE!**

Tour du monde en 10 jours — Lutte entre bergers et bergères de l'Oberland — Orchestre de Frutigen entre les entr'actes.

Concert par la musique du Grutli — Productions gymnastiques sur l'emplacement.

Dimanche dès les 9 heures du matin

Répartition sur le jeu de boules — Match au billard — Jeux. — Après-midi : Concert par la musique du Grutli.

DANSE! DANSE! DANSE!

Jeux nouveaux! ● SOIRÉE FAMILIÈRE. ● Jeux nouveaux!

Consommation de premier choix. Champveveys; Vin blanc, le litre 80 ct., la bout. 1 fr.; Mâcon vieux, la bout. 1 fr.

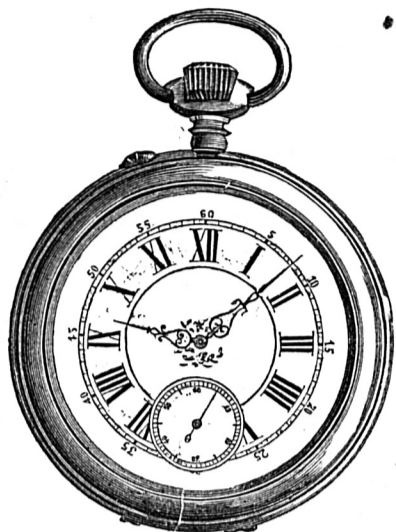
Commission des Fêtes.

Sagne-Juillard

HORLOGER-BIJOUTIER

38, Rue Léopold-Robet, 38

TÉLÉPHONE Maison de confiance fondée en 1889 TÉLÉPHONE



BIJOUTERIE
ALLIANCES 18 K^{ts}
MONTRES
RÉGULATEURS
COUCOUS
REVEILS
PENDES ✦

RÉPARATIONS

Garantie absolue

RESTAURANT

Populaire Anti alcoolique

Ouverture du Grand Restaurant, Modèle de Zurich

SERRE 16

„L'AURORE“

LE SAMEDI 13 JUILLET 1901

Bons diners avec dessert à 50 et 60 ct. — Restauration à la ration et à la carte à toute heure. — Service soigné. Jambon, cervelas, salamis, sardines et thon. — Tous les lundis gâteau au fromage. — Tous les samedis soir tripes simples ou assorties. — PRIX SANS CONCURRENCE.

Salle pour familles, tables spéciales pour dames seules
 CANTINE à 11 1/2 h.

Bière, cidres, Vins excellents depuis 30 à 50 et 80 la bout. Limonades, sirops, smart, kola, gingembre. — Thés de choix.

Billard neuf Installation moderne Jeux nouveaux Garage pour vélos
 A. SCHMIDT.

ESCOMPTE 5 %

payable de suite en JETONS ou par CARNETS D'ESCOMPTE

● Remboursables au gré des clients ●

Pour faire un pouding pour 4 à 6 personnes, prenez: Le Pudding Pulver, parfums assortis, le paquet 0.20 cent.

Semoule de maïs d'Italie pour polenta
 MARCHANDISE FRAICHEMENT REÇUE le kilo 0.35 cent.

Cafés depuis 0,65 cent. le demi kilo
 Caracoli depuis 0,85 ct. le demi kilo.

Limbourg extra, double crème

GUINAND & DUPUIS

Place Neuve, 4 CHAUX-DE-FONDS Place Neuve, 4

ESCOMPTE 5 %

Glaces

en TOUS GENRES

PRIX défiant toute concurrence

GRAND CHOIX D'ENCADREMENTS

Se recommande, **CH. BRÄNDLÉ.**
 Magasin Rue Léopold-Robet 47

MARIAGES

ALLIANCE DES FAMILLES
 RUE NUMA DROZ 90, à LA CHAUX-DE-FONDS
 Maison de 1^{er} ordre

On s'occupe de toutes les positions. Discrétion absolue.
 S'adresser à M^{me} C. KUNZER, rue Numa Droz 90.

Vous agissez sagement

en visitant mes Articles d'été, car ceux-ci se vendent à des prix exceptionnels de bon marché, qui sont mentionnés ci-dessous, ni plus ni moins.

Un veston Lustre, tout doublé, seulement

10 fr.

Un Veston Panama, tout doublé, seulement

12 fr.

Un Veston Alpaga, tout doublé, seulement

14 fr.

Un Veston Gloria, tout doublé seulement

16 fr.

Gilets blancs, fantaisie et alpaga

de **5.50 à 7** fr.

Un Veston de bureau

4 et 8 fr.

Un Habit de garçon, lavable, n° 1 seulement

3.50 fr.

Un complet lavable, pour hommes, seulement

15 et 16 fr.

Costumes d'enfants et de jeunes gens

depuis **6** fr.

Pantalons pour velocemen

à **10** fr. et **11** fr.

Vestons pour velocemen, seulement

8 fr.

Ainsi que le meilleur Complet en Cheviot et laine peignée, drap pure laine, brun, bleu et noir, veston un ou deux rangs, et en drap nouveauté et fantaisie. Pardessus mi-saison en toutes nuances jusqu'à 120 cm. de thorax, seulement

35 Fr.

J. NAPHTALY

9, Rue Neuve, 9

LA CHAUX-DE-FONDS

Magasin ouvert le dimanche

A la VILLE de RIO

Maison spéciale de cafés

AVIS AUX OUVRIERS

Café extra garanti depuis 65 centimes la livre

IMMENSE CHOIX DE CAFÉS ET THÉS

La seule Maison ne vendant que les cafés

A LA VILLE de RIO

On moule le café au Magasin

19, Rue Daniel JeanRichard, Chaux-de-Fonds

PAIEMENT

de

L'IMPOT COMMUNAL

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du second terme de l'impôt communal pour 1901, s'effectuera à l'Hôtel communal, rue de la Serre n° 23, au rez-de-chaussée, salle n° 2, chaque jour de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

On rappelle les dispositions suivantes de la Loi sur les impositions communales:

Art. 21. — Tout contribuable qui n'aura pas acquitté sa contribution trente jours après l'échéance, sera invité par l'autorité communale à venir se libérer, et rendu attentif à la surtaxe établie par l'article 22.

Art. 22. — A défaut de paiement dans la quinzaine qui suivra cette invitation, le contribuable sera passible d'une surtaxe ajoutée à son impôt; cette surtaxe ne pourra jamais être inférieure à 20 centimes ni supérieure au 5% de la somme due.

De plus, il sera procédé contre les retardataires conformément à la Loi fédérale sur la poursuite pour dettes.

Le mandat d'impôt certifié exact par le Directeur des Finances de la Commune, tiendra lieu de titre exécutoire.

Dispositions spéciales

Si le paiement du second terme n'est pas opéré au 5 septembre inclusivement, le retardataire sera passible de la surtaxe de 5% sur toute la somme qui reste en souffrance.

Seuls, les militaires en activité de service à l'échéance des délais de paiement seront libérés de la surtaxe, mais à condition qu'ils acquittent leur impôt dans la quinzaine qui suit leur libération du service. On n'admet aucun autre motif d'excuse de la part des retardataires.

La Chaux-de-Fonds, le 29 Juin 1901.

Au nom du Conseil communal:

Le Secrétaire,

E. TISSOT.

Le Président,

Paul MOSIMANN.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Edouard SCHNEIDER

RUE DU SOLEIL, 4

TÉLÉPHONE

TÉLÉPHONE

Toujours bien assorti en viande de bœuf, veau, mouton, porc, 1^{re} qualité aux prix les plus réduits.

Tous les jours LAPINS FRAIS et saucisse à rôtir fraîche. — Tous les mardis boudins frais. — Excellente saucisse à la viande et au foie, bien conditionnée. — Beau lard fumé à 85 ct. le 1/2 kilo.

Se recommande.

PHOTOGRAPHIE R. KOHL

derrière le collège de la Promenade

Ouvrage consciencieux.

CHAUX-DE-FONDS

Prix modéré

Chapellerie

J. VERTHIER

RUE NEUVE 10

CHAPEAUX DE FEUTRE

CHAPEAUX DE SOIE

CASQUETTES

Grand choix de Parapluies

CRAVATES

GRAND CHOIX DE CHAPEAUX DE PAILLE

Grand choix de BÉRETS

RUE NEUVE 10